

- Organiser le classement et l'archivage des dossiers,
- Accueil téléphonique et physique.

La durée hebdomadaire de travail est fixée à 35 heures.

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C.

La rémunération sera fixée dans l'acte d'engagement par le Maire ou son représentant en référence aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux. La rémunération afférente à cet indice suivra l'évolution du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

En outre, la rémunération comprendra les primes et indemnités prévues pour le cadre d'emplois correspondant.

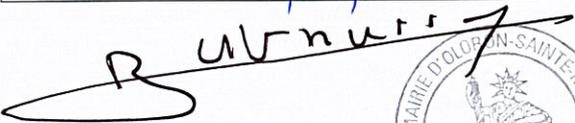
La modification du tableau des emplois prendra effet au **1<sup>er</sup> août 2025**.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

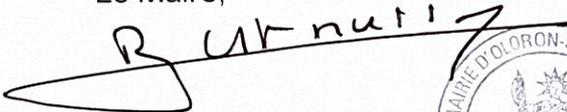
- **APPROUVE** la création d'un emploi permanent d'**Assistant.e de direction** au grade d'Adjoint administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août 2025 comme énoncé ci-dessus,
- **AUTORISE** le cas échéant, le recrutement de contractuels pour exercer les fonctions d'adjoint technique sur la base de l'article 332-14 du Code général de la fonction publique aux conditions de rémunération indiquées ci-dessus,
- **MODIFIE** le tableau des effectifs en ce sens.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 juin 2025.  
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 26/06/2025


Le Maire,

  
  
**Bernard UTHURRY**



*Direction Générale des Services*

## **Conseil municipal du 20 juin 2025 DELIBERATION**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Iñaki ECHANIZ

**Nombre de conseiller-e-s en exercice :** 33  
**Nombre de présent-e-s :** 29  
**Nombre de votant-e-s :** 33

**Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE,
- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à M. Nicolas MALEIG,
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Monique ASSO.

### **21 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU SEIN DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

**Création d'un emploi permanent à temps complet d'Assistant.e de direction des Services Techniques relevant de la catégorie hiérarchique C et du cadre d'emplois des Adjoints administratifs.**

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des missions suivantes :

- Assister le directeur des services techniques et les responsables de services : gestion de l'agenda et des rendez-vous, transmission des messages, organisation des déplacements, rédaction d'actes administratifs (arrêtés, délibérations, conventions), traitement du courrier entrant et sortant, tableaux de suivi de l'activité, organisation et planification de réunions,
- Réaliser et mettre en forme des travaux de bureautique : prise de notes, mise en forme de tous types de documents (courriers, rapports, convocations, tableaux, comptes-rendus),